

**Zeitschrift:** Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

**Herausgeber:** Association pour la défense des intérêts du Jura

**Band:** 39 (1968)

**Heft:** 9

**Rubrik:** Chronique économique

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 01.04.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

du monde ouvrier, des banques, des partis politiques, de l'administration et des autorités cantonales. Grâce à cette participation de tous les milieux économiques pourraient être mieux définies les bases d'une politique d'expansion, en particulier par l'implantation d'industries nouvelles dans les régions les moins favorisées du canton. A l'issue d'une discussion nourrie à laquelle participèrent de nombreux membres du comité, celui-ci, à l'unanimité, décida d'apporter son appui à la motion de M. Morand. L'ADIJ a fait part au gouvernement de cette décision.

Le président, M. René Steiner, donna encore des renseignements sur l'organisation, en juin 1969, à Berne, d'une grande exposition jurassienne, ainsi que sur l'état des travaux entrepris dans le canton et le Jura en particulier en matière d'aménagement du territoire.

## CHRONIQUE ÉCONOMIQUE

### Concentration dans l'industrie des machines à Moutier

Les entreprises Pétermann S. A. et Tornos S. A. à Moutier ont décidé d'instaurer entre elles, avec effet dès le 1<sup>er</sup> septembre, une collaboration étroite et permanente afin de contribuer à maintenir la prépondérance mondiale de Moutier dans la fabrication du tour automatique à décolleter. Tornos S. A., qui occupe 1600 personnes dans le Jura bernois et à Fleurier (NE), a acquis une participation notable au capital social de Pétermann S. A., dont le personnel est de quelque 400 personnes à Moutier et dans les environs. Pétermann S. A. continuera à se livrer, à l'avenir, à la fabrication traditionnelle des décolleteuses dont la cité prévôtise demeure le centre incontesté.

Le communiqué annonçant cette concentration rappelle que le progrès technique, l'importance de la recherche, l'évolution des méthodes de production et l'âpreté de la concurrence étrangère font apparaître la nécessité d'une accélération du processus de concentration dans les différentes branches de l'industrie des machines-outils, et qu'en fait, ce facteur de rationalisation s'impose de plus en plus comme étant le seul moyen d'assurer à longue échéance la capacité concurrentielle de nos industries.

#### ORGANES DE L'ADIJ

Président : René Steiner, 2800 Delémont, tél. (066) 2 25 81 ou 2 15 83  
Vice-président : Willy Sunier, 2608 Courtelary, tél. (039) 4 92 06 ou 4 91 04  
Secrétaire : Hubert Boillat, 2732 Reconvilier, tél. (032) 91 23 20  
Caissier : René Domont, 2905 Courtedoux, tél. (066) 6 23 72 ou 6 17 62  
Rédaction du bulletin : Jean Schnetz, 2800 Delémont, tél. (066) 2 17 51  
Administration du bulletin : pl. de la Gare 25, 2800 Delémont, tél. (066) 2 25 81  
Comptes de chèques postaux : Caisse générale : 25-20 86  
Bulletin : 25-102 13  
Abonnement annuel : Fr. 10.— ; le numéro : Fr. 1.20